



Fiche de demande d'inscription en qualité de membre actif 2009/2010
ACADEMIE de SELF-DEFENSE de MONACO
 (dite A.S.D.M.)
KICK-BOXING - KRAV-MAGA

Cours séparés enfants 10/13 ans et Ados dès 14 ans - Adultes

www.monaco-arts-martiaux.com - www.federation-kick-boxing.mc - www.federation-krav-maga.mc

7, rue Suffren Reymond - MC98000 MONACO - Tél. +377 (0)6 07 93 31 36 - +377 93 30 20 50

KICK-BOXING & SELF-DEFENSE
 PHOTOS

15 €
 A déduire du coût de l'inscription joint au règlement avant le 31 août 2009

A. - ENTRAINEMENTS : Salle de boxe du Stade Louis II

DEUX COURS AU CHOIX par semaine de septembre 2009 à juin 2010 (sauf jours fériés / vacances scolaires)

Horaires	Mardi	Jedi
18 H 00 19 H 00	 KICK-BOXING JEUNES 10 / 13 ans - tous niveaux	KICK-BOXING JEUNES 10 / 13 ans - tous niveaux
19 H 00 20 H 15	SELF-DEFENSE (KRAV-MAGA) ADULTES - ADOS dès 14 ans	KICK-BOXING ADULTES - ADOS dès 14 ans
20 H 15 21 H 30	KICK-BOXING ADULTES - ADOS dès 14 ans	SELF-DEFENSE (KRAV-MAGA) ADULTES - ADOS dès 14 ans

B. - COUT D'INSCRIPTION (Forfait annuel incluant la cotisation annuelle, la licence fédérale et les frais de dossier)

Catégories	Cotisation forfaitaire annuelle	Licence Fédérale Monégasque de Kick-Boxing ou de Krav-Maga incluant la couverture d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident (cf. conditions au verso)	Frais de dossier	COUT TOTAL
Résident à Monaco	290 €	40 €	20 €	350 €
Autres	290 €	40 €	20 €	400 €

C. - LE REQUERANT CI-APRES DESIGNNE

Nom : Prénom : Date de naissance :
 Nationalité : Adresse :
 Tél. : Tél. prof. : Mail :
 Nom de la couverture d'assurance sociale : Numéro d'assuré social :

- 1.) **SOLLICITE** son admission en qualité de membre actif d'une Section de l'A.S.D.M. pour participer aux cours collectifs précités de.

discipline : jour : horaire :
 discipline : jour : horaire :

- 2.) **EST INFORME** que sa demande de participation aux cours de KICK-BOXING ou de KRAV-MAGA nécessitent son adhésion aux sections de l'A.S.D.M. suivant le cas de : "Monaco Kick-Boxing" (pour le Kick-Boxing) ou de "Monaco Krav-Maga" (pour le Krav-Maga). Chaque section est affiliée à sa fédération monégasque respective : la Fédération Monégasque de Kick-Boxing et Disciplines Associées (F.M.K.B./D.A.) ou la Fédération Monégasque de Krav-Maga (F.M.K.). En conséquence, la présente adhésion implique la prise d'une licence fédérale respectivement suivant les cas à la F.M.K.B.D.A. ou à la F.M.K. pour la saison en cours, à moins que le requérant n'en soit déjà titulaire d'une. Le coût (40 €) de la licence précitée est inclus dans le tarif forfaitaire annuel précité.

- 3.) **SOLLICITE**, en conséquence, la délivrance de la (ou des) Licences(s) fédérale(s) précitée(s) liée(s) à la discipline choisie qui marque l'adhésion volontaire de son titulaire à l'objet fédéral, aux statuts et règlements fédéraux.

Dans l'éventualité du choix de la participation à un cours de Kick-Boxing cumulé à un cours de Krav-Maga, un supplément de 40 € doit être acquitté par le requérant (pour la licence fédérale supplémentaire).

- 4.) **S'ENGAGE** au respect des statuts et des règlements de l'Académie de Self-Défense de Monaco ou de la Fédération affiliataire concernée.

- 5.) **DECLARE** être en possession d'un certificat médical d'aptitude, datant de moins de 3 mois mentionnant la pratique des sports choisis (la participation au cours d'essai gratuit ou à tout cours implique la conformité de ce point).

- 6.) **EST INFORME** que : - il a droit à participer au cours d'essai gratuit s'il n'a jamais participé à un tel cours auparavant ou s'il n'a jamais été inscrit au sein de l'A.S.D.M. Il choisit le cours d'essai à la date du :

- en cas de renoncement ultérieur au maintien de l'inscription, aucun remboursement ne sera effectué.

- conformément à la loi réglementant les traitements d'informations nominatives, il dispose d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition, de suppression, des informations le concernant. Le requérant peut nous en informer par écrit.

- 7.) **ACCEPTTE** : - l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant pratiquant, prise dans un cadre collectif (photos ou films de groupe) pour l'A.S.D.M.

- pour moi-même ou pour mon enfant les risques inhérents à la pratique du Kick-Boxing ou de la Self-Défense.

- 8.) **AUTORISE** la prise en charge médicale de moi-même ou de mon enfant pour tout incident survenant durant les entraînements ou dans le cadre de l'activité de l'association.

P.S. : - **LA SIGNATURE EN BAS DE PAGE VAUT ACCEPTATION IRRÉVOCABLE DES POINTS PRÉCITÉS ET ENGAGEMENT À LEUR RESPECT.**

D - ASSURANCES (IMPORTANT !)

Le requérant est informé que son adhésion à la Section "Kick-Boxing Monaco" ou "Krav-Maga Monaco" de l'A.S.D.M. ainsi que la prise de licence fédérale auprès des fédérations monégasques respectives (comme indiqué ci-dessus) de la discipline choisie lui permet de bénéficier des prestations et conditions d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident liées à la licence fédérale concernée. Ces conditions est prestations d'assurances sont valides pour le participant à un cours découverte gratuit. LA PARTICIPATION EFFECTIVE du requérant au COURS DECOUVERTE GRATUIT ou (une fois le requérant inscrit) aux ENTRAINEMENTS REGULIERS VAUT ACCEPTATION IRRÉVOCABLE de ces conditions et prestations d'assurance dont le requérant déclare avoir pris connaissance (cf. résumé au verso de cette fiche).

P.S. : - **LA SIGNATURE EN BAS DE PAGE VAUT ACCEPTATION IRRÉVOCABLE DES POINTS PRÉCITÉS ET ENGAGEMENT À LEUR RESPECT.**

LE REQUERANT précité

Ecrire pour l'ensemble de la feuille :

"Lu et approuvé" :

Date :

Signature :

SI LE REQUERANT EST MINEUR : Identité de la personne ayant autorité parentale

Monsieur, Madame (Nom) Prénom :

Adresse : Téléphone :

Autorise mon fils, ma fille : à pratiquer

Ecrire pour l'ensemble de la feuille, "Lu et approuvé"

Date :

Signature :

T.S.V.P. (infos au verso)



**COURS
DECOUVERTE
GRATUIT**

REPRISE DES COURS

ENTRAINEMENTS

PROGRESSION

INSCRIPTION

EQUIPEMENT

**LE DIRECTEUR TECHNIQUE
Claude POUGET**



Fondateur du concept
"Self-Défense
R.O.C. International".

- **3 fois Expert Fédéral Français**
- Enseignant diplômé de **18 sports** de combat
- **10 fois Ceinture noire** (Judo JiuJitsu, Lutte, etc.)
- Ceinture Noire **6°** degré Kick-Boxing & Kick-Boxing Défense
- **5°** Dan, Brevet d'Etat 2e Degré Karaté (Krav-Maga)
- Diplômé de **3 sports** Olympiques de combat
- **3 fois** Brevet d'Etat (Boxe anglaise, Sambo, Karaté/Krav-Maga)
- Master 2 en droit (Sécurité intérieure)



**LE KICK
BOXING**



**LA SELF
DEFENSE
Krav Maga**



INFOS PRATIQUES 2009-2010

Si remise : - d'un certificat médical d'aptitude mentionnant la pratique de la/des discipline(s) choisie(s) (cf. le recto)
- d'une autorisation parentale pour les mineurs (incluse dans le formulaire au recto).
(EQUIPEMENT : Munissez-vous simplement d'une tenue sportive de type pantalon "jogging" et tee shirt, et (en cas de participation au cours de krav maga) d'une paire de chaussures de sport.

Mardi 8 septembre 2009

- A votre choix : 2 cours au choix (cf. les horaires au recto) parmi les 2 disciplines proposées : Kick-boxing et Self-Défense (Krav-Maga). A noter qu'un cours de Kick-Boxing peut être mixé avec un cours de Krav Maga.

La progression peut être validée par des grades officiels délivrés par l'enseignant.

- Remettre au plus tard lors du premier cours d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la/des discipline(s) choisie(s) (cf. le recto)
- remplir et signer la fiche de demande d'inscription (par les parents pour les mineurs)
- régler le montant de la cotisation par chèque à l'ordre de l'A.S.D.M.
- remettre deux photos d'identité.

En cas d'inscription, il est nécessaire d'acquérir sur place au club le pantalon ou short (30 €) et tee shirt (20 €) qui sont spécifiques. Les autres équipements nécessaires pouvant être acquis par ailleurs sont : une paire de gants de boxe, une paire de protège-tibias (peuvent être acquis sur place) une coquille génitale et le protège-dents.

ASSURANCES (de Septembre 2009 à Août 2010)

(Le détail peut être consulté sur les sites web : www.monaco-arts.martiaux.com - www.federation-kick-boxing.mc ou www.federation-krav-maga.mc.)

- RESPONSABILITÉ CIVILE :

Compagnie : AVIVA ASSURANCES - N° de contrat : 75273125 (FMK) - 75273126 (FMKB/DA)

Agent Général : Cabinet DORFMANN, 3, rue Princesse Caroline - 98000 Monaco - Tél. : +377 93 30 86 00 - Fax. +377 93 50 82 54 - Email : dorfmann@aviva-assurances.com

Prestations :

- Responsabilité civile : Dommages corporels, matériels et immatériels **6 097 961 € par sinistre** (cf. tableau des limites de garanties et des franchises - Mod. 965-04.07)
- Protection juridique

- **INDIVIDUELLE ACCIDENT** : Compagnie (coordonnées) : ALBINGIA ASSURANCES - N° de contrat : IA0905058
Courtier : Cabinet DORFMANN, 3, rue Princesse Caroline - 98000 Monaco - Tél. : +377 93 30 86 00 - Fax. +377 93 50 82 54 - Email : contact@sgdassurances.mc

Prestations :

- Décès accidentel **7 000 €**
- Invalidité permanente totale suite à accident **10 000 €**

PS. Dans le cadre des Assurances individuelles, d'autres capitaux peuvent vous être proposés sur simple demande écrite adressée au courtier précité.

CES PRESTATIONS D'ASSURANCE COMMUNES SONT INCLUSES DANS LA LICENCE FEDERALE DES :

- FEDERATION MONEGASQUE DE KICK-BOXING ET DISCIPLINES ASSOCIEES
- FEDERATION MONEGASQUE DE KRAV MAGA.

Dans toute adhésion à l'Académie de Self-Défense de Monaco est incluse la prise d'une licence fédérale d'une des deux fédérations précitées en fonction de la pratique choisie.

En cas de blessures, l'adhérent victime ou auteur doit le déclarer par écrit au Président de l'A.S.D.M. qui devra adresser la déclaration à l'assureur avant cinq jours.

Le requérant (Nom, prénom) : Ecrire "Lu et approuvé" :

Date : Signature :

LES DISCIPLINES PRATIQUES

Le Kick-Boxing et la Self-Défense (Krav Maga), pratiquées sous la Direction technique de Claude POUGET, pédagogue et technicien d'expérience, diplômé, vous apporteront un bien être intérieur : un véritable art de vivre. Ces disciplines sont enseignées pour tous niveaux (entraînements par groupes et ateliers) incluant une préparation physique adaptée au rythme de chacun. Optimisez vos capacités physiques et mentales, évacuez votre stress, défoulez vous en toute sécurité, en développant votre tonicité et le renforcement musculaire.

Le Kick-Boxing, discipline sportive moderne de renom international (d'origine américaine et japonaise créée dans les années 70) permet d'utiliser, avec tonicité, élégance et efficacité, les techniques de percussion (boxe pied / poing) en améliorant la tonicité et le renforcement musculaire. Il se pratique avec des protections adaptées et sans risque tout en permettant d'évacuer le stress et d'optimiser les capacités physiques et mentales.

Le Kick-Boxing POUR LES ENFANTS dès 10 ans (en cours séparés) et les ADOS, présente de nombreux bienfaits : vaincre la timidité ou canaliser l'énergie ; améliorer la concentration ; conforter la confiance en soi ; goût pour la discipline, l'activité et l'effort en groupe ; améliorer la maîtrise corporelle (souplesse, etc.) dans le respect des valeurs morales.

La Self-Défense "Krav-Maga" hébreu "combat rapproché" est une méthode d'origine israélienne, enseignée officiellement sous l'égide de la fédération monégasque de Krav Maga, par M. Claude Pouget, diplômé d'Etat 2° degré (B.E.E.S. 2), diplômé de la fédération française (FFKDA) et internationalement.

Le Krav-Maga permet de gérer tous types d'agressions physiques pouvant survenir au quotidien. Les techniques enseignées sont pratiquées par les hommes, les femmes, les enfants ainsi que par certains corps d'élite policiers et militaires dans le monde. Elles sont dispensées dans le cadre de la légitime défense et sont caractérisées par un mode d'apprentissage rapide et simple adapté à tous. Il n'est pas nécessaire d'être souple ou dans une condition physique exceptionnelle.

Dans l'espoir d'avoir le plaisir de vous retrouver à nos côtés, sous le signe du dynamisme, dans une ambiance conviviale.

Cordiales salutations ».

Le Président

Christophe SPILIOTIS-SAQUET